

Service du greffe Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation

Procès-verbal de l'examen public portant sur l'avenir du secteur manufacturier à Montréal

Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation (volet agglomération)

Le jeudi 16 juin 2016 à 19 h Hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil

COMMISSAIRES PRÉSENTS

M. Richard Deschamps, président

M. Michel Gibson, vice-président

M^{me} Laurence Lavigne Lalonde, vice-présidente

M. Éric Alan Caldwell

M. Maurice Cohen

M. Robert Coutu

M. Richard Guay

M^{me} Sylvia Lo Bianco M^{me} Lili-Anne Tremblay

COMMISSAIRES ABSENTS

M^{me} Mary Deros M^{me} Marie Potvin

ASSISTANCE: Près d'une vingtaine de citoyens et quatre fonctionnaires de la Ville étaient présents dans la salle.

1. Ouverture de l'assemblée

Le président, M. Richard Deschamps, invite les personnes à prendre place et déclare l'assemblée ouverte à 19 h 03. Il se présente de même que les membres de la Commission. M^{mes} Mary Deros et Marie Potvin ne pouvaient malheureusement être présentes pour l'assemblée.

M. Richard Deschamps salue ensuite les représentants du Service du développement économique qui ont participé à la préparation de la présentation de ce soir :

- M. Serge Guérin, directeur
- M^{me} Valérie Poulin, conseillère économique
- M^{me} Wilfrid Owanga, agente de recherche
- M. Dieudoné Ella-Oyono, commissaire.

Le président fait ensuite une mise en contexte et rappelle les grandes étapes de la présente consultation publique qui se déroulera en trois temps.

La première étape vise la présentation d'un diagnostic sur l'état actuel du secteur manufacturier à Montréal ainsi que certaines pratiques en émergence par le Service du développement économique, responsable du dossier, et sera suivie d'une période de questions d'éclaircissement et de commentaires.

La deuxième étape de la consultation portera sur l'audition des mémoires et commentaires. À ce sujet, plusieurs rencontres publiques ont été planifiées en septembre 2016 à l'hôtel de ville de Montréal. Le président convie les participants à consulter l'avis public sur le site Internet des commissions pour les détails. Il invite également tous les citoyens, organismes et institutions intéressés par la question et qui souhaitent faire part de leurs commentaires à s'inscrire au plus tard le lundi 15 août 2016, en communiquant avec le Service du greffe. Il confirme qu'il est aussi simplement possible d'envoyer un avis par courriel, sans le présenter de vive voix. Le président assure que tous les documents reçus seront pris en considération par la commission.

Après s'être réunie en séances de travail pour analyser les commentaires reçus, la commission adoptera publiquement ses recommandations, le 18 octobre prochain, à 19 h, à l'hôtel de ville. Les recommandations seront par la suite déposées au conseil d'agglomération et le comité exécutif de la Ville de Montréal sera responsable de préparer une réponse aux recommandations.

Enfin, le président explique que la présente consultation a été publicisée par différentes opérations de communication, depuis le 1^{er} juin 2016 : avis public et communiqué de presse auprès des médias électroniques; invitation envoyée à des individus, organismes, groupes d'intérêt et représentants de la Ville et des villes liées; mise en ligne de la présentation sur l'avenir du secteur manufacturier à Montréal sur le site Internet des commissions permanentes et finalement, diffusion de manchettes sur Twitter et Facebook.

Avant de céder la parole aux représentants du Service, le président procède à la lecture du projet d'ordre du jour.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de la vice-présidente, M^{me} Laurence Lavigne Lalonde, appuyée par M. Robert Coutu, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la séance publique du 12 mars 2015

Sur une proposition de M^{me} Lili-Anne Tremblay, appuyée par le vice-président, M. Michel Gibson, le procèsverbal du 12 mars 2015 est adopté à l'unanimité.

4. Présentation sur l'avenir du secteur manufacturier à Montréal

À l'invitation de M. Richard Deschamps, M. Serge Guérin prend la parole en soulignant l'importance du secteur manufacturier dans le développement économique de la métropole. La consultation s'inscrit dans l'examen des zones industrielles sur le territoire de Montréal présentement en cours et le plan d'action du Service du développement économique. La présentation a été préparée en utilisant, notamment, les données disponibles de l'Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada et dans différentes études et divers rapports publics. Elle a pour but de donner un diagnostic sur l'état actuel du secteur manufacturier à Montréal, de partager certaines pratiques en émergence et de présenter certaines pistes de réflexion pour ce secteur d'activités. Les thèmes abordés portent principalement sur l'emploi; la production, les établissements d'affaires et les investissements; les exportations et le taux de change; les espaces industriels; les perspectives d'avenir et les initiatives novatrices ainsi que sur les plans stratégiques 2016-2019 du gouvernement du Québec. M. Serge Guérin a hâte d'accueillir les commentaires et réflexions des nombreux participants à la présentation préparée par le Service. Il cède ensuite la parole à sa collègue, M^{me} Valérie Poulin.

En résumé, M^{me} Valérie Poulin mentionne que le secteur manufacturier génère plus de 120 000 emplois à Montréal, soit 59% des emplois en fabrication de la Région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal. Le produit intérieur brut (PIB) manufacturier de Montréal représente, quant à lui, plus de 60% de la production industrielle de la RMR de Montréal.

M^{me} Valérie Poulin donne des statistiques sur l'évolution de l'emploi dans le secteur manufacturier et sur la production, les établissements d'affaires, les investissements et le PIB manufacturier. Le volet suivant porte sur les exportations et le taux de change et des comparatifs sont donnés sur l'ensemble du Québec.

Par la suite, il est question des espaces industriels, notamment la valeur des permis de construction, le taux d'inoccupation, les terrains vacants, la répartition des entreprises et des emplois par secteur industriel et les parcs industriels municipaux.

Des perspectives d'avenir et des initiatives novatrices sont présentées en lien avec le secteur de la fabrication qui constitue le principal vecteur des dépenses en recherche et développement du Québec. Plusieurs technologies émergentes seront bénéfiques pour le secteur manufacturier dont l'impression 3D, l'Internet des Objets, la robotique, les Big Datas, etc. de même que les initiatives novatrices comme les Fab labs.

Le Service du développement économique tire les conclusions générales suivantes de leur diagnostic :

- L'évolution de l'emploi manufacturier à Montréal connaît une tendance baissière depuis plusieurs années.
- Les pertes des emplois manufacturiers ont cependant été compensées par des gains importants dans le secteur des services.
- Montréal est loin d'être la seule métropole canadienne qui compose avec une décroissance de l'emploi manufacturier. D'ailleurs, les pertes d'emplois manufacturiers ont été plus élevées à Toronto qu'à Montréal.
- ➤ L'éclatement de la bulle technologique du début des années 2000, l'appréciation de la devise canadienne et la fin des quotas d'importation de textile et de vêtements (2005) expliquent la baisse des emplois et des activités commerciales dans les industries manufacturières. En particulier la fabrication des produits informatiques et électroniques, des produits pétroliers et des vêtements.
- Malgré tout, le secteur de la fabrication montréalais continue d'être un générateur de richesse de l'économie québécoise. La part du PIB manufacturier de la RMR de Montréal dans la production industrielle du Québec demeure au-dessus de 30 %.
- ➤ En outre, le secteur de la fabrication continue de représenter la part la plus importante des dépenses en recherche et développement du Québec, contrairement à d'autres provinces canadiennes qui connaissent de fortes baisses.
- L'émergence des nouvelles technologies ouvre la voie à la fabrication des produits novateurs et à une plus forte valeur ajoutée. D'ailleurs, les initiatives en cours à Montréal et les actions du Service du développement économique s'inscrivent dans cette démarche.
- Montréal devrait miser sur les avancées technologiques en cours pour propulser son secteur manufacturier : applications numériques (analyse des mégadonnées, Internet des Objets, robotique, etc.), nouveaux matériaux (Impression 3D, conception numérique, etc.), technologies propres (transports électriques, efficacité énergétique, chimie verte, etc.).

Pistes de réflexion sur l'avenir du secteur manufacturier à Montréal

En terminant, M^{me} Poulin mentionne que la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation souhaite connaître le point de vue des citoyens sur la manière de dynamiser le secteur manufacturier dans une économie de services et dans une ville de savoir et d'innovation qu'est Montréal.

- Quels sont les sous-secteurs prioritaires du secteur manufacturier que l'on devrait encourager à Montréal?
- > Quel type de soutien serait nécessaire pour favoriser ces sous-secteurs d'activité?
- > De quelle manière peut-on aller chercher la part des montants investis en recherche et développement relatifs au secteur manufacturier pour soutenir et encourager les activités économiques?

5. Période de questions et de commentaires du public

Le président, M. Richard Deschamps, informe le public que l'assemblée prendra une courte pause pour permettre aux citoyens qui ne l'auraient pas encore fait de s'inscrire à la période de questions et de commentaires du public auprès de la secrétaire recherchiste.

Le président procède à la période de questions et de commentaires du public. Il rappelle les règles de fonctionnement et invite tour à tour les personnes inscrites à poser leurs questions ou à partager leurs commentaires avec les membres de la commission. Au besoin, le Service est invité à apporter des précisions ou informations pour faciliter la compréhension de tous. Le président invite le premier citoyen à poser ses questions.

5.1 MME FRANCINE LÉVESQUE, VICE-PRÉSIDENTE PAR INTÉRIM, CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX (CSN)

M^{me} Francine Lévesque félicite la Commission sur l'excellent travail accompli et donne son appréciation sur l'ensemble des données présentées. Elle rappelle l'importance de favoriser le développement et l'attraction de nouvelles entreprises, mais qu'il est tout aussi important de retenir les entreprises établies sur le territoire. Elle demande quelles sont les pistes envisagées pour soutenir le développement manufacturier à Montréal, la CSN ayant déjà identifié des secteurs en développement qui pourraient être porteur de richesse économique. M. Deschamps croit qu'il y a présentement un mouvement et une volonté réelle pour soutenir l'ensemble de l'industrie manufacturière à Montréal et au Québec et qu'il a hâte d'entendre les propositions de la CSN à ce sujet. Concernant les pistes d'intervention politique, les recommandations de la Commission pourraient servir de fer de lance dans le cadre d'interventions de la Ville auprès des gouvernements supérieurs.

M. Deschamps remercie M^{me} Lévesque de son intervention.

5.2 M. ALAIN LAMPRON, PRÉSIDENT, FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE (FIM)

M. Alain Lampron mentionne que la CSN a effectué en 2012 une réflexion sur le secteur manufacturier, en collaboration avec les fédérations plus directement concernées par le secteur manufacturier, à savoir la Fédération de l'industrie manufacturière et la Fédération du Commerce. Le rapport s'intitule *Avenir du secteur manufacturier et industriel québécois - Pour un développement durable : une intervention structurée*. Il trouve intéressant que ce débat soit également d'intérêt sur le plan municipal, particulièrement sur la manière dont la Ville pourra inciter et attirer les compagnies à s'établir sur le territoire. M. Deschamps demande à M. Lampron de transmettre ledit rapport à la Commission pour ajouter à la réflexion des membres avant le dépôt des mémoires.

M. Deschamps remercie M. Lampron de son intervention.

5.3 M. François Énault, Adjoint au comité exécutif, Confédération des syndicats nationaux (CSN) M. François Énault souligne que le secteur manufacturier est hautement prolifique en matière de technologies propres. Des segments clés de « l'économie verte » sont particulièrement importants dans le secteur manufacturier pour maintenir des emplois de qualité. Il donne en exemple le dossier du projet de construction d'une nouvelle usine illustrant les orientations de la Brasserie Molson quant à ses volontés de mousser le virage canette, au détriment de la bouteille de verre brune. La ligne de production de la canette nécessite moins de travailleurs, mais le syndicat juge que le petit contenant d'aluminium est moins écologique. M. Énault ajoute qu'il transmettra à la secrétaire recherchiste de la Commission le rapport mentionné par M. Lampron.

M. Deschamps remercie M. Énault de son intervention.

5.4 M. GABRIEL THIBAULT, PROPRIÉTAIRE DIRIGEANT, TIBO PAK EMBALLAGES

M. Gabriel Thibault œuvre dans le domaine manufacturier plus traditionnel de l'emballage. Devant l'avancée des nouvelles technologies, il se demande quelle place occupera ces petites industries dans l'avenir économique du Québec. M. Deschamps rappelle l'importance de soutenir tous les types de compagnies et de porter une attention toute particulière aux entrepreneurs des PME. Il encourage M. Thibault à participer aux séances de la Commission et à déposer un mémoire.

M. Deschamps remercie M. Thibault de son intervention.

5.5 M. JONATHAN LESAGE, DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES, INTEGRAL PROCESS EQUIPMENT INC.

M. Jonathan Lesage demande des précisions sur les statistiques présentées et formule le souhait que la Commission prépare une recommandation ayant pour objectif de donner une place prépondérante au Canada dans le cadre des sommets du G7 et du G8. Pour faciliter et soutenir l'évolution du secteur manufacturier dans les municipalités, il rappelle l'importance de pouvoir agir localement et de réfléchir à des manières d'assouplir la réglementation, parfois trop contraignante, pour les petits entrepreneurs.

M^{me} Valérie Poulin explique la méthodologie utilisée dans la confection de la présentation, plus spécifiquement l'usage des données de Statistique Canada.

M. Deschamps remercie M. Lesage de son intervention.

5.6 MME JOSÉE CHIASSON, DIRECTRICE GÉNÉRALE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SAINT-LAURENT

M^{me} Josée Chiasson félicite la Commission et la remercie de permettre aux organismes de contribuer à sa réflexion sur l'avenir du secteur manufacturier. Au cours des derniers mois, son organisme a effectué une démarche concertée réunissant des entrepreneurs et des acteurs du milieu qui a mené à la confection d'un plan stratégique 2016-2018. Ce document décrit les enjeux et les quatre grandes orientations privilégiées pour soutenir de développement économique. Une emphase est mise sur le développement d'un écosystème économique propice à l'innovation industrielle et technologique à Saint-Laurent. M. Deschamps remercie M^{me} Chiasson de ce diagnostic intéressant et demande que le Plan stratégique soit transmis aux membres pour alimenter leur réflexion.

M. Deschamps remercie M^{me} Chiasson de son intervention.

5.7 MME MARIANNE WURD, COMMISSAIRE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, PME-MTL GRAND SUD-OUEST

M^{me} Marianne Wurd rappelle l'importance de soutenir financièrement les industries et demande si le PR@M-Industrie sera rétabli pour les entrepreneurs. Ce programme de subvention a aidé de nombreuses industries dans le passé. M. Serge Guérin mentionne que le rétablissement du PR@M-Industrie est présentement examiné dans le cadre des travaux du Groupe de travail sur la fiscalité non résidentielle et le développement économique. Le rapport sera déposé au cours des prochaines semaines. L'objectif de tous les intervenants est de trouver les outils plus efficaces pour favoriser le développement économique à Montréal.

M. Deschamps remercie M^{me} Wurd de son intervention.

Aucune autre personne ne souhaitant prendre la parole, M. Richard Deschamps procède à la période de questions et de commentaires des membres de la Commission.

6. Période de questions et de commentaires des membres de la Commission

Le président invite les commissaires à prendre la parole et ceux-ci émettent leurs commentaires sur :

6.1 M. ROBERT COUTU

M. Coutu félicite toute l'équipe du Service du développement pour le contenu de la présentation. Il mentionne qu'un des enjeux liés au développement économique touche la décontamination des sols ce qui peut contribuer à freiner le redéveloppement. M. Coutu fait état d'un rapport déposé le 14 juin 2016 par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui dévoile les résultats d'une étude socio-économique réalisée par l'OCDE sur la métropole québécoise : Montréal, métropole de talent. L'étude de l'OCDE met en perspective les performances de la métropole québécoise grâce à une comparaison internationale avec une sélection de dix-huit métropoles des pays de l'OCDE. Elle brosse également un tableau des actions menées dans différents domaines socio-économiques et souligne les forces et les faiblesses de l'économie montréalaise de même que certaines avancées et défis. À partir d'une stratégie ambitieuse, cette étude propose des pistes d'action structurées permettant à l'économie montréalaise de réaliser son plein potentiel. M. Coutu demande la réaction de M. Serge Guérin à la parution de ce rapport. M. Guérin considère que cette étude est un pas dans la bonne direction. On y propose des pistes d'action suggérées, dont l'appui au développement des PME en harmonisant les politiques de soutien, l'aide à l'innovation au sein de l'économie locale et l'insertion des immigrants en emploi. Il est important de trouver des actions communes avec les centres de recherches, les universités et les entreprises. À cet effet, son service travaille étroitement avec M. Richard Deschamps en sa qualité de conseiller à l'éducation et aux affaires universitaires et collégiales.

6.2 M^{ME} LAURENCE LAVIGNE LALONDE, VICE-PRÉSIDENTE

M^{me} Lavigne Lalonde remercie les participants de leurs questions et le Service, de sa présentation. Selon elle, la Commission dans son analyse tentera de projeter Montréal dans l'avenir en se basant sur ce qui a déjà été réalisé afin de formuler des pistes de réflexion pour la suite des choses.

6.3 M. ÉRIC ALAN-CALDWELL

M. Caldwell se demande si le Service du développement économique a réfléchi à des stratégies en lien avec la typologie urbaine et en tenant compte des forces et contraintes de l'inventaire des locaux vacants. Il est important d'assurer une saine cohabitation entre les secteurs industriel et résidentiel. M. Serge Guérin est aussi préoccupé par ce sujet. Par exemple, l'Est de l'île a des installations de raffineries non utilisées et il faut réfléchir à la manière de transformer ce passif dans un actif rentable. On peut penser à la chimie verte, au recyclage et à l'économie circulaire. M^{me} Valérie Poulin rappelle que son service procède présentement à une tournée des zones industrielles et des zones d'emploi. Ce recensement des entreprises et cette reconnaissance du territoire serviront à guider les actions futures de développement économique de la métropole.

7. Levée de l'assemblée

Le président, M. Richard Deschamps, remercie toutes les personnes présentes, les représentants du Service du développement économique et les membres de la commission.

Il rappelle que la consultation se poursuivra les 15 et 19 septembre 2016 à 19 h, à la salle du conseil, pour entendre les mémoires et les opinions des citoyens et des organismes. Il invite ceux et celles qui souhaitent présenter un mémoire à la commission à faire part de leur intention par courriel au Service du greffe, avant le 15 août 2016. Les mémoires et opinions écrites devront parvenir au Service du greffe avant le 12 septembre, afin de permettre aux membres de la Commission d'en prendre connaissance avant les séances publiques.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est ajournée à 20 h 54, sur une proposition de M. Robert Coutu, appuyée par le vice-président, M. Michel Gibson.

ADOPTÉ LE :	29 MARS 2017	
ORIGINAL	L SIGNÉ	ORIGINAL SIGNE
Richard Deschamps Président		Sylvie Lalonde Secrétaire recherchiste